



HAL
open science

Fransiska Louwagie, Témoignage et littérature d'après Auschwitz

Murielle El Hajj

► **To cite this version:**

Murielle El Hajj. Fransiska Louwagie, Témoignage et littérature d'après Auschwitz. *Questions de communication*, 2021, 38, pp.636-640. <10.4000/questionsdecommunication.24624>. <hal-03880168v2>

HAL Id: hal-03880168

<https://hal.science/hal-03880168v2>

Submitted on 8 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

Fransiska LOUWAGIE, *Témoignage et littérature d'après
Auschwitz*

Brill Rodopi, coll. Faux Titre, vol. 440, 2020, 383 pages

Murielle El Hajj



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/24624>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.24624](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.24624)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2021

Pagination : 636-640

ISBN : 978-2-8143-0602-8

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Murielle El Hajj, « Fransiska LOUWAGIE, *Témoignage et littérature d'après Auschwitz* », *Questions de communication* [En ligne], 38 | 2021, mis en ligne le 23 juillet 2021, consulté le 02 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/24624> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.24624>

d'expositions « clés en main », voire 3) autoriser la vente d'œuvres à des fins financières ?

A. Kazerouni ne donne-t-il pas dès lors l'impression d'instrumentaliser à son tour les musées aux fins de renforcer sa thèse, en n'interrogeant pas plus avant la nature du projet muséographique et de la collection même du Louvre Abou Dhabi ? Ce dernier – s'il ne résume certes pas la recherche de l'auteur – représente quoi qu'il en soit le projet phare de la région du Golfe. Ainsi, à titre d'illustration, quelques centaines de pièces suffisent-elles à répondre à l'ambition d'un musée « universel » (ce que n'est pas même le Louvre, avec ses dizaines de milliers d'œuvres) ? De même, la participation « contrainte » des institutions culturelles parties prenante au projet (autres musées et châteaux nationaux français, Bibliothèque nationale de France, centre Pompidou, etc.) n'obère-t-elle pas leur capacité à déterminer leur programmation indépendamment des considérations financières qui président à cet accord ?

Dernier point, la thèse de l'auteur est à la fois séduisante et convaincante, mais elle n'est pas la seule explication possible à l'émergence de grands projets culturels et muséaux dans la région. Car, au-delà de la défense des intérêts des régimes autoritaires de la région du Golfe – et si l'on admet volontiers avec A. Kazerouni que leur visée n'est pas principalement touristique et encore moins éducative ou sociale –, on peut aussi émettre l'hypothèse que ces royaumes, après les États-Unis d'Amérique à la fin du XIX^e siècle, le Japon au milieu du XX^e siècle et la Chine au début du XXI^e siècle, créent des maisons d'opéra, des centres culturels et des musées car ces équipements peuvent être vus comme des marqueurs urbains de la modernité économique. Autrement dit, aucune « ville-monde » (ou *global city*) ne se revendique aujourd'hui comme une métropole internationale de premier plan sans disposer d'infrastructures culturelles exceptionnelles – Patrick Poncet, Jean-Michel Tobelem, « Le tourisme mondialisé : un bilan spatial. Actifs archipolitains et passifs muséaux à Abu Dhabi », *Mondes du tourisme*, hors série, mars 2013. Ainsi que « L'usage contemporain des musées. Archipoles mondiales et dissémination muséale », dans Édith Fagnoni, Maria Gravari-Barbas (dirs), *Nouveaux musées, nouvelles ères urbaines, nouvelles pratiques*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2015. Ce qui signifie que cette motivation s'ajoute vraisemblablement à la préservation des intérêts des régimes du Golfe pour présider à la création de musées dans cette région.

En gardant toutefois à l'esprit que les voies suivies respectivement par Abou Dhabi et le Qatar convergent

certes dans leurs grandes lignes (urbanisation à marche forcée, création d'infrastructures dans le domaine des transports, du commerce, des loisirs et de l'hôtellerie, accueil d'universités étrangères, préemption de grandes manifestations sportives, soutien aux industries culturelles, création de grands musées avec le concours d'architectes occidentaux), mais qu'elles suivent néanmoins des voies distinctes s'agissant de l'emprunt de « marques » occidentales à Abou Dhabi (Louvre, Guggenheim et collaboration avec le British Museum pour le musée Zayed), là où Doha semble davantage soucieuse de valoriser les éléments historiques et identitaires de son patrimoine (art islamique et orientaliste, art moderne du monde arabo-musulman, histoire du territoire) – Jean-Michel Tobelem, « Stratégie culturelle à Abou Dabi et au Qatar : éléments de convergence et de singularité », *Bulletin de l'Association de géographes français*, juin 2013.

Pour en terminer par des considérations géostratégiques qui sous-tendent l'ouvrage d'A. Kazerouni, on ne peut s'empêcher de poser la question du risque politique – potentiellement différent – associé à ces deux orientations culturelles à l'égard des opinions publiques des pays du Golfe, dans une histoire imprévisible où la Révolution iranienne (1979) et les Printemps arabes (2011) ont chacun à sa manière ébranlé le monde comme des coups de tonnerre parfaitement inattendus.

Jean-Michel Tobelem

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Irest, Eirest,
F-75005 Paris
tobelem.jean-michel[at]orange.fr

Fransiska LOUWAGIE, *Témoignage et littérature d'après Auschwitz*

Brill Rodopi, coll. Faux Titre, vol. 440, 2020, 383 pages

Dans *Témoignage et littérature d'après Auschwitz*, Fransiska Louwagie offre des études critiques provenant de deux centres de gravité de la littérature de la Shoah et des camps nazis : les œuvres des témoins-survivants et celles des générations suivantes. Le livre explore les travaux des écrivains suivants : Robert Antelme, André Schwarz-Bart, Piotr Rawicz, Jorge Semprun, Imre Kertész, Georges Perec, Raymond Federman, Gérard Wajzman, Henri Raczymow et Michel Kichka. Il étudie les œuvres-témoignages des auteurs précités dans leurs différences et leurs points de suture afin de penser une littérature d'après, avec ses inquiétudes, scrupules et défis éthiques (p. 2). Il porte sur une étude comparative des témoins et écrivains héritiers visant à dégager la conscience littéraire qui s'est forgée depuis et après Auschwitz. Dès l'introduction

de l'ouvrage, l'auteure met l'accent sur la réception critique, notant la véhémence des partis théoriques qui entourent les enjeux éthiques et symboliques de la littérature d'après Auschwitz. Elle explique : « [...] comme nous le verrons [...] certains discours ont dès lors tendance à prendre un caractère normatif, visant à délimiter les critères de légitimité éthique et esthétique des représentations testimoniales et culturelles de la Shoah [...]. Les cadres critiques et « usine » de mythes qui entourent cette littérature ont dès lors souvent eu pour effet d'empêcher un engagement réel avec les textes. » (p. 3) La première partie de l'ouvrage aborde les problèmes terminologiques qui entourent les œuvres-témoignages et analyse les différentes modalités discursives du témoignage ainsi que la place des témoins dans les débats plus larges à propos de la Shoah et de sa représentation littéraire. La deuxième partie, quant à elle, étudie les perspectives propres aux écrivains de la « deuxième génération » qui sont dépourvus d'un accès direct au passé et qui se rapportent à une situation marquée par l'exclusion et le manque, d'où la problématique de la « légitimité » éthique de la littérature d'après Auschwitz, surtout qu'elle porte sur des stratégies d'écriture développées dans le cadre d'une « surconscience postmémorielle » (p. 4).

Au premier abord, F. Louwagie met l'accent sur l'hétérogénéité et la verticalité temporelle et contextuelle des œuvres-témoignages sur les camps nazis et la Shoah, soulignant la coprésence de plusieurs régimes esthétiques au sein de la production testimoniale qui s'associent à des façons contrastées d'approcher ou de penser le réel, sans oublier les phases mémorielles qui reposent sur la coexistence variable et les tensions entre diverses modalités de mémoire tantôt forte et tantôt faible. Elle trace le paradigme temporel des témoignages littéraires de l'après-guerre en commençant par ceux des déportés politiques tels que David Rousset, R. Antelme, Jean Cayrol et Charlotte Delbo dont les œuvres ne furent publiées qu'à partir de la moitié des années 60. Elle cite ensuite les auteurs juifs tels qu'Elie Wiesel et Schwarz-Bart dont les œuvres mettent en lumière leur déracinement à l'issue de la guerre, en soulignant le mythe du « grand silence » sur le génocide juif qui n'a été pris en conscience par la collectivité qu'à partir des années 70, comme l'affirme Henry Russo. Elle accentue ensuite la notion de « l'ère du témoin » qui a vu le jour avec Annette Wieviorka. Il s'agit d'une véritable consécration de la parole testimoniale confirmée durant les années 80 qui confèrent une nouvelle centralité à la figure du témoin et qui virent aussi le renforcement d'un discours normatif sur la représentation artistique

de l'expérience nazie, notamment sous l'influence de *Shoah* de Claude Lanzmann. (p. 7) Quant aux années 80-90, elles amènent une institutionnalisation progressive du « devoir de mémoire », inaugurant « l'ère de la commémoration » (p. 8). À ce sujet, F. Louwagie parle des mémoires de E. Wiesel, des essais de référence sur le témoignage, comme le recueil *Les Naufragés et les rescapés* de Primo Levi et *L'Écriture ou la vie* de J. Semprun. Elle continue le paradigme temporel des témoignages littéraires de l'après-guerre avec les années 2000 au cours desquelles « la disparition progressive ou imminente des survivants suscita la question d'un éventuel « relais » de mémoire, notamment par des moyens didactiques et virtuels et par une prise en charge culturelle et artistiques dite postmémorielle. » (p. 9) À cette époque, le paradigme du « témoin du témoin » a connu un succès affectant la perception et la réception des œuvres littéraires de la génération d'après. Dans ce sens, F. Louwagie cite l'approche de E. Wiesel qui s'associe à un processus de « sacralisation » mémorielle de la Shoah et de la victime ; la démarche de P. Levi qui catégorise les comportements humains et leurs ambiguïtés dans une zone grise ; la critique culturelle et l'analyse de la condition humaine contemporaine de A. Kertész qui propose de nouveaux principes de base pour une littérature d'après Auschwitz.

Cependant, F. Louwagie ne se contente pas seulement de nous tracer le paradigme temporel de la littérature d'après Auschwitz. Elle a examiné l'acte testimonial dans le contexte de la disparition des témoins, questionnant ainsi la « fidélité » du témoignage et les difficultés qui s'y relient. Elle a évalué trois affirmations d'ordre autobiographique telles que « j'y étais », « je me souviens » et « je le jure ». La formule « je me souviens », utilisée par exemple par l'historien Russo, souligne la dimension informative ou référentielle du témoignage. La formule « je le jure » lie ce dernier au serment en le soumettant à un acte de jugement. Mais l'assertion « j'y étais » souligne le caractère différent de la réalité que le témoin a vécue. Partant de cette évaluation, elle questionne la figure du témoin-survivant. Selon elle, le témoin constitue, en tant que « revenant », une exception, voire une « anomalie ». Sa présence masque l'absence des victimes réelles et son statut en tant que porte-parole pour les disparus n'est pas acquis (p. 13). Elle va plus loin en mettant l'accent sur le concept de zone grise qui veut dire que la victime n'est pas toujours à l'abri d'une certaine ambiguïté morale qui est liée à sa participation volontaire ou involontaire au mal. Philippe Bouchereau parle de la différence entre « violence » et « cruauté » dans le cas où cette participation relève de la lutte

pour la survie. Dans ce sens, Ruth Amossy affirme que l'expression « j'y étais » relève de la déclaration du témoin « voilà ce que j'ai été ». Or, toujours questionnant la légitimité de l'ancrage existentiel du témoignage, F. Louwagie insinue que les témoignages littéraires ont pour objet de créer une « forme de pensée » pour la coupure vécue (p. 15). Elle dit : « Le but est alors de réfléchir la réalité en tant que « phénomène », notamment dans sa qualité de « scandale » et d'« apocalypse », le cas échéant de manière antiréaliste ou sur le mode fictionnel. » (p. 15) Elle continue en affirmant que « la conscience prévaut en ce sens sur la mémoire » (p. 15) incitant ainsi le lecteur à s'interroger si c'est la conscience ou l'inconscient qui prévaut sur la mémoire, surtout que le texte « se construit [...] sur des signifiants inconscients, il s'écrit ainsi dans la lenteur, les reprises et la continuité tout en se cultivant d'instant lucides et de moments d'enthousiasme où il convient de [...] la mise en acte de la réalité de l'inconscient » (Murielle El Hajj, « Le texte, un fantasme littéraire », *In Analysis*, 4, 1, 2020, p. 85-86). De ce fait, le témoignage narratif répond d'un côté aux besoins psychologiques du témoin et prend une dimension potentiellement collective, rappelant ainsi l'inconscient collectif qui « au contraire de l'inconscient personnel [...] n'est pas fait de contenus individuels plus ou moins uniques ne se reproduisant pas, mais de contenus qui sont universels et qui apparaissent régulièrement » (Carl Gustav Jung, *L'Énergétique psychique*, Genève, Georg éd., 1973, p. 99). D'un autre côté, le désir du lecteur de savoir rappelle le voyeurisme qui accompagne l'exhibitionnisme de l'auteur et s'appuie sur un plaisir œdipien, « celui de tout « dénué » et de « connaître à notre tour l'origine et la fin », grâce à la représentation du Père comme « absent, caché ou hypostasié » » (p. 156). En allant plus loin, l'auteure se réfère à la perspective thérapeutique de Régine Waintrater qui considère que le témoin qui accepte de raconter son histoire prend le risque de la modifier en effectuant un travail d'appropriation et de transformation de l'histoire racontée (p. 16). Or, de tels réexamens interprétatifs sont, selon elle, un signe de trahison ou de manque de fidélité testimoniale (p. 18). Elle cite le cas de E. Wiesel, qui fit face à des reproches pour avoir renoncé à la conception « juive » de son expérience en vue de la publication française de *La Nuit*, et de J. Semprun qui a voulu revoir son témoignage initial des camps afin de corriger sa « bonne conscience » marxiste. En adoptant un point de vue métaphysique sur l'expérience, le témoignage permet de penser à la fois la signification universelle de l'événement et la grandeur cosmique du peuple juif disparu. Comme chez Schwarz-Bart, c'est à ce niveau ontologique

que le personnage renoue avec les siens et le vieux cimetière, en combinant toujours fidélité et infidélité, art et échec (p. 134).

En parlant du pacte testimonial, F. Louwagie a suscité la question du contrat de lecture et de la réception du témoignage. Elle affirme que « le rapport entre le témoin et son destinataire ou « témoins » a été défini comme un engagement supposé mutuel, où les deux interlocuteurs sont, du moins en principe, délégués par une communauté et se situent dès lors à l'entrecroisement entre l'individuel et le collectif. » (p. 19) Elle parle de A. Kertész et de R. Federman qui continuent à travailler sur une prise de conscience (auto)critique de la part du lecteur et s'engagent dans une métadiscussion autour de la réception de leurs œuvres. Ils définissent et défendent la « justesse esthétique » de leur écriture de façon à contrer et rectifier les attentes erronées ou les malentendus sur l'état de la réalité, de la langue et de la littérature après Auschwitz (p. 21). En effet, si le manque d'attention est largement dépassé, la massification de la mémoire engendre d'autres problèmes. Dans ce sens, plusieurs attentes sociales se sont forgées à l'égard du témoignage. Ces attentes affectent la production et la réception de celui-ci et risquent d'entraver son potentiel critique (p. 22). En fait, en parlant de la transmission du témoignage, F. Louwagie souligne le « pacte compassionnel ». Selon A. Wiewiorka, cette mise en situation a pour objet de créer les « témoins des témoins ». De plus, il dénonce le caractère stéréotypé des finalités politiques qui instrumentalisent le témoignage et accorde au témoin le rôle de messager « prophétique », vu qu'il est attiré d'une expertise qui dépasse son expérience et qui entre en compétition avec celles d'autres spécialistes tels que les historiens ou les enseignants. Outre la conscience (auto)critique du lecteur, on se demande s'il existe un examen critique du rapport entre témoignage et littérature. Cette question est traitée par F. Louwagie qui a mentionné deux groupes de témoins : certains, comme P. Levi et E. Wiesel ont minimisé le caractère littéraire ou fictionnel de leurs œuvres en entourant leur témoignage d'un mythe de transparence, de simplicité ou de sacralité. D'autres ont cherché à redéfinir les liens à la littérature. L'auteure est ensuite partie de deux débats clés, celui de la discussion sur les théories de l'indicible et celui lié aux conceptions du témoignage en tant que genre littéraire. Pour rendre compte du fait qu'un texte ne tombe pas toujours dans une catégorie clairement définie ou délimitée, les études littéraires, comme l'affirme F. Louwagie, ont eu tendance à privilégier la notion plus flexible

de « généralité », remplaçant l'idée d'appartenance à une catégorie textuelle par celle de « participation ». Elle continue en soulignant que « dans la mesure où une généralité de type pragmatique se définit souvent par rapport aux attentes et au «savoir des genres» des lecteurs, une conception générique en ces termes risquerait [...] de standardiser le témoignage et de le subjuguier, du moins en partie, à des impératifs et à des attentes externes qui passent outre aux difficultés de réception » (p. 30). La question de la réception et du contrat de lecture n'en est pas moins essentielle, dit-elle, et certaines approches génériques du témoignage définissent sa spécificité en fonction de l'interaction précaire avec le lecteur. Elle cite Robert Eaglestone qui considère le témoignage comme un nouveau genre, invitant le lecteur à lire le texte *autrement*. Elle mentionne aussi P. Bouchereau et Frosa Pejsoška qui, à leur tour, identifient la littérature du témoignage en tant que nouveau genre littéraire en raison d'un principe partagé d'étrangéisation. D'où, « le témoignage se définit [...] par un écart à la fois fondamental et relatif, qui sollicite [...] un engagement réceptif et critique du lecteur » (p. 31). Partant des débats de l'indicible, F. Louwagie pose la critique littéraire comme étant « au service » du témoignage, vu qu'elle propose de « suivre la logique » des témoins, c'est-à-dire « de par un glissement du pacte testimonial, l'idéal de fidélité de la part du récepteur s'associe alors, dans la critique littéraire, à une nouvelle fonction protectrice à l'égard du témoin, qui vise désormais moins à incorporer celui-ci dans un nouveau pacte social [...] qu'à le protéger contre une récupération conformiste et contre une nouvelle dépossession de l'expérience, en l'occurrence par un excès de mémoire » (p. 31). F. Louwagie met ainsi l'accent sur la nécessité de rendre compte des actes testimoniaux dans leur diversité et du caractère situé et sélectif de la parole critique et de la lecture, sans les limiter à une réception éthique ou critique vu qu'elle risque de les « dogmatiser ».

Outre l'analyse textuelle des actes testimoniaux, F. Louwagie parle de l'impact d'Auschwitz sur la littérature, en général, et sur les rapports testimoniaux à d'autres représentations littéraires ou culturelles de la Shoah et de la répression nazie, en particulier. Une littérature (post)mémorielle en tout genre se développe, dont l'élargissement organique est un processus de « métastases », vu son caractère illimité et incontrôlable. À ce niveau, Marianne Hirsch mentionne le rapport qui se crée à un événement ou un traumatisme non vécu à travers un investissement imaginaire. Il s'agit d'une transmission entre les

descendants des victimes ou les survivants et les générations qui suivent, à noter que ces derniers, sans avoir vécu l'événement, en adoptent l'expérience pour en témoigner collectivement. D'une part, Ann Rigney parle d'une perspective mémorielle « par adoption » qui dote la littérature contemporaine d'une nouvelle fonction éthique et qui ouvre la voie à une approche multidirectionnelle mettant en rapport différents traumatismes et mémoires (p. 35). D'autre part, Benjamin Wilkomirski souligne la méfiance généralisée à l'égard de la littérature mémorielle. Il remet en cause la possibilité et la légitimité de tout traitement littéraire du sujet en dehors de l'espace du témoignage direct. De plus, F. Louwagie affirme que le rapport à la coupure irrémédiable d'Auschwitz a été notamment médité ou théorisé dans la littérature de la génération d'après, par les enfants-survivants et à l'échelon de la deuxième génération, c'est-à-dire des écrivains de l'après-guerre. Or, les difficultés d'accès au passé et le défaut de mémoire se présentent sous différentes modalités. Les auteurs soulignent l'absence d'information et de compréhension qui a marqué leur enfance : les rapports familiaux ont souvent été placés sous le signe du « non-dit ». L'écriture offre, dans ce cas, un refuge qui sert aussi d'espace de jeu, permettant de construire et de déconstruire un héritage mémoriel. « Si l'auteur s'engage sur la voie du «pathos», ce n'est donc que pour s'en dégager aussitôt et se lancer dans une nouvelle digression, en déjouant, comme Perec, les pièges de l'écriture et de la mémoire. La représentation fictive du père et de la mère dans [la] littérature d'après ne font par conséquent que confirmer leur effacement de l'histoire [...] » (p. 246) Il s'agit en plus de la création d'une place littéraire qui va de pair avec la construction de filiations intertextuelles, le développement d'une identité fantasmée, autofictionnelle ou générationnelle, ainsi que le recours à des dédoublements fictifs, donnant lieu à de nouvelles catégories littéraires comme la biofiction de Régine Robin et la surfiction de R. Federman. On pense ainsi au « [...] fonctionnement de la chaîne signifiante, c'est-à-dire de la réception du texte et la structuration du sujet, [qui] est soumis au refoulement du désir et réglé par lui. [...] Le moindre détail a sa signification et l'auteur s'avère n'introduire aucun détail qui n'ait [...] [pas d']importance et qui ne serve une certaine intention. » (M. El Hajj, « Littérature et psychanalyse : existe-t-il un inconscient du texte ? », in A. El Himani & A. El Azouzi (eds.), *La Littérature au prisme des sciences humaines*, Paris, Éd. L'Harmattan, 2020, p. 28). La notion de « désir » est soulignée par F. Louwagie quand elle mentionne les fantasmes et brouillages identitaires qui confirment l'idée d'un jeu littéraire (construction-déconstruction). Sans oublier

que l'impératif de fidélité se pose par rapport à l'absence même. Les générations d'après s'orientent vers le présent et le « moi » de l'auteur, effaçant ainsi la mémoire trouée, peuplée de blancs et de silences. F. Louwagie parle de « surconscience postmémorielle », voire de « surconscience linguistique », qui se présente dans la littérature d'après Auschwitz. Cette littérature s'inscrit dans l'ordre de la feintise ludique, désabusée et lucide, plutôt que dans un registre réaliste, et se présente comme un « acte de langage » qui engage la nature et le fonctionnement du mémoriel et de l'écriture tout en respectant les différents aspects de la surconscience postmémorielle au travers du jeu de l'écriture. C'est ainsi que pour les témoins, et pour des raisons liées à l'expérience ou à son absence pour la génération de l'après-guerre, l'écriture ne s'ouvre pas sur la réalité en tant que telle, mais contribue plutôt à qualifier celle-ci et à déchiffrer ses significations ou son impact. F. Louwagie confirme qu'il s'agit d'un parti pris qui est souvent radical à l'égard du réel et de l'écriture faisant de la parole testimoniale un défi qui se pose au lecteur. Elle conclut : « [...] l'écriture constitue à la fois un jeu de traces et un jeu de pistes aménagées à l'intention du lecteur, qui s'emploie à relier les points de suture sur son parcours, mais se trouve à son tour pris au piège d'un jeu de miroirs. [...] pour le lecteur c'est donc aussi la quête même qui compte, et notamment celle d'une conscience qui évite, à son tour, l'évidence des réponses toutes faites. » (p. 344)

Murielle El Hajj

Lusail University, Doha, Q-9717 Lusail, Qatar
murielle.elhajj[at]hotmail.com

Jocelyne PORCHER, *Cause animale, cause du capital*
Lormont, Éd. Le Bord de l'eau, 2019, 120 pages

« Mon intention était d'interroger la possible collusion d'intérêts entre industriels des biotechnologies et "défenseurs" des animaux pour imposer une agriculture sans élevage [...]. Milliardaires, fonds d'investissements, fondations "non-profit" et multinationales sont prêts à verser des millions aux start-up qui lèvent des fonds sur des projets de cell-ag [agriculture cellulaire], notamment sur des projets de substituts "animaux" à la viande [...]. Il est possible de sortir les animaux des systèmes industriels sans les sortir de nos vies. Un art complexe à mille lieues du triomphe absolu de la technique que nous préparent les zéloteurs du monde meilleur construit par les milliardaires et par les fonds d'investissement » (p. 5-7). Ces quelques lignes proviennent de l'introduction de cet essai de Jocelyne Porcher. Elles en disent clairement tout autant le fond que la forme. Elles en disent l'intérêt : dénoncer des

formes sociales prises par ces nouvelles tendances « agricoles », tout en proposant un autre modèle de développement, en s'appuyant sur des travaux d'investigation. Rappelons que l'auteure est une double professionnelle : elle a d'abord mis la main à la pâte de l'élevage (brebis) avant de donner un sens universitaire à sa pratique (master puis thèse et, enfin, chercheuse en sociologie au CNRS). Elle met donc à notre disposition sa pratique de praticienne et de théoricienne. La démonstration comprend plusieurs étapes.

La première, la démonstration de la mainmise sur la « clean meat » et l'« agriculture cellulaire » par les « milliardaires » et le « grand capital » est pleinement documentée et, donc, implacable (p. 73-100). Les informations sur les circuits financiers surprendront sans doute le lecteur : à s'en froter les yeux – et nous laissons le lecteur de cette note les découvrir par lui-même à travers la liste qui nous en est donnée dans le dernier chapitre (Cargill et Jeff Bezos, Tyson Food et Leonardo di Caprio, p. 91). On aurait, d'ailleurs, presque souhaité que ce dernier chapitre intitulé « Des start-up, des milliardaires et des multinationales » soit le chapitre d'entrée de l'ouvrage. On peut être ou ne pas être d'accord avec ce modèle capitalistique : il importait qu'il soit montré qu'il n'y avait aucune raison à ce que la « clean meat » ou la « cell-ag » échappent aux lois du marché.

Se pose alors la seconde question : peut-on aussi écrire que les vegans et autres tenants de la cause animale « servent les intérêts de la bourgeoisie et du grand capital » par paraphraser Georges Marchais dans son éditorial de *L'Humanité* du 8 mai 1968, à propos des mouvements gauchistes ? Il importait que cela fût dit. Sont-ils objectivement liés ? L'auteure pose cette question à travers les systèmes de financement de l'association L214 en particulier (p. 65-66), mais aussi les investissements des grands groupes qui vont bien au-delà l'*animal washing* (œufs d'or, porcs d'or décernés à Monoprix ou Herta – p. 34-35). Elle en donne des indices à travers les multiples stratégies communicationnelles de ce mouvement L214 : campagnes de happenings, de vidéos, opérations à destination des scolaires (p. 68) et, surtout, lobbying auprès des politiques (p. 22-23, p. 70-71 : l'entrée dans certains partis politiques comme La France insoumise) et la recherche du soutien des médias.

Enfin, à travers de nombreux éléments historiques – qui attendent sans doute d'autres développements –, J. Porcher renvoie à la fois au développement de la cause animale et à celui de l'élevage industriel au XIX^e siècle. Elle rappelle la mise en place concomitante